

ALGER

Extrait du Alger républicain

Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Greve-des-medecins-de-la-sante-1209.html>

Grève des médecins de la santé publique : rassemblement des syndicats devant le ministère de la Santé

- Luttés sociales en Algérie -
Date de mise en ligne : vendredi 17 mai 2013

Description :

In La Tribune du 16 mai 2013

Par Amina Hadjiat

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Il n'y a pas de dialogue possible entre les professionnels de la santé publique et leur tutelle. Hier matin, les grévistes se sont rassemblés à El Madania, devant le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière, mais le ministre, Abdelaziz Ziari, a refusé de recevoir la délégation de syndicalistes.

En effet, après avoir tenu un sit-in, les membres des bureaux exécutifs des quatre syndicats indépendants de la santé publique ont demandé à être reçus par le ministre.

Ce dernier a tout simplement refusé, fermant ainsi les portes du dialogue, alors que son secteur connaît des mouvements de grève sans précédent.

Évitant toute confrontation directe avec les syndicats, le ministre de la Santé comme son conseiller à l'information, Selim Belkessam, multiplient pourtant les communiqués et interventions dans les médias. Ils ont tour-à-tour déclaré la grève illégale, instruit les directeurs des établissements de santé publique afin qu'ils procèdent à des ponctions sur salaires pour le mois en cours et annoncé que le taux de participation à la grève est de 18%, contre 80% selon les syndicats. Ces derniers estiment qu'il s'agit de manoeuvres pour tenter de casser le mouvement de protestation.

Pour le Dr Yousfi, président du syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (Snpspp), « le ministère déclare la grève illégale alors que c'est lui qui ne respecte pas la loi syndicale ». En effet, le ministre a présenté une décision de justice déclarant la grève illégale sans que les syndicats n'en soient notifiés. « **Les syndicats n'ont rien reçu aucune notification de la part de la justice** », s'étonne le Dr Yousfi. Le président du Snpspp affirme au contraire que c'est le ministère qui ne respecte pas le droit à la grève. « **Le ministre a demandé aux médecins grévistes de démissionner s'ils n'étaient pas contents ! Cela veut dire qu'il renie notre droit à manifester notre mécontentement** », explique le Dr Yousfi.

Concernant les ponctions sur salaires, le Dr Yousfi assure qu'elles sont illégales. « **Le ministère n'a pas le droit de procéder aux ponctions sur salaires alors que la grève n'est pas encore terminée. Ceci est contraire à la loi syndicale** », a-t-il indiqué. « **L'année dernière, ils nous ont ponctionné entre vingt jours et un mois de salaire d'un seul coup alors que la loi interdit de ponctionner plus de trois jours par mois** », ajoute-t-il. Habitué aux mesures dissuasives, les syndicalistes disent qu'ils ne céderont pas. « **Notre dignité n'a pas de prix** », affirme le Dr Yousfi.

Loin de décourager les grévistes, les manoeuvres du ministère de la Santé donnent l'effet inverse. « **Nous allons maintenir le mouvement de grève malgré les manigances et mensonges du ministère** », assure le Dr Merabet, président du syndicat national des praticiens de la santé (Snps).

Il s'étonne du mutisme du ministère et des moyens qu'il a choisis pour empêcher la grève.

« **Le ministère trouve le temps d'aller devant la justice pour faire déclarer la grève illégale, d'aller à la télévision nous menacer de ponctions sur salaires, de passer à la radio pour donner des taux pour minimiser le degré de suivi de la grève mais il n'a pas le temps pour les réunions et le dialogue,** » s'indigne le Dr Merabet.

Après un deuxième sit-in et plus de deux semaines de grève, l'Intersyndicale s'est réunie, hier après-midi, pour décider de la suite à donner. Et toute porte à croire que le mouvement de grève sera prolongé. Les patients, otages de ce dialogue de sourds, devront attendre la fin du bras de fer avant de voir un retour à la normale dans les structures de santé publique.

In *La Tribune* du 16 mai 2013

Par Amina Hadjrat